



# **Embourbé dans les sables bitumineux**

**La stratégie de lutte contre les changements climatiques proposée  
par le gouvernement fédéral laisse la voie libre aux sociétés pétrolières**

octobre 2008

  
Réseau action climat Canada  
Climate Action Network Canada

[www.reseauactionclimat.ca](http://www.reseauactionclimat.ca)

# Embourbé dans les sables bitumineux

## La stratégie de lutte contre les changements climatiques proposée par le gouvernement fédéral laisse la voie libre aux sociétés pétrolières

octobre 2008

### SOMMAIRE

---

Si les émissions des gaz à effet de serre des sables bitumineux de l'Alberta continuent d'augmenter au rythme projeté, il sera impossible pour le Canada de faire sa juste part pour stopper le réchauffement de la planète. C'est pour cette raison que la crédibilité de toute stratégie fédérale de lutte contre les changements climatiques doit être établie en fonction de sa capacité de réduire les émissions produites par l'exploitation des sables bitumineux.

**Le gouvernement n'aurait pas pu mieux faire si son objectif était de concevoir un plan climatique qui laisse la voie libre aux sociétés pétrolières.**

Malheureusement, la stratégie de lutte contre les changements climatiques proposée par le gouvernement fédéral permettrait aux exploitants des sables bitumineux de doubler leurs émissions totales et plus au cours de la prochaine décennie.

À de nombreux égards, il appert que le plan soit conçu pour accommoder une croissance exponentielle du secteur des sables bitumineux. Plutôt qu'exiger de réelles réductions immédiates des émissions de gaz à effet de serre, le gouvernement propose ce qui suit :

#### 1.

#### **Adopter des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre parmi les moins contraignantes du monde industrialisé.**

Le gouvernement du Canada a fait sa part pour ne pas faire obstruction à l'intensification des émissions des gaz à effet de serre attribuables à l'exploitation des sables bitumineux en adoptant des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre parmi les moins contraignantes de tous les pays industrialisés sur la planète.

2.

**Ne pas comptabiliser l'augmentation récente des émissions de gaz à effet de serre attribuable à l'exploitation des sables bitumineux.**

En vertu du Protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre sous les niveaux de 1990; toutefois, le nouveau plan gouvernemental utilise 2006 comme année de référence, ce qui signifie que les sociétés pétrolières bénéficient d'une passe gratuite pour l'augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre attribuable à l'exploitation des sables bitumineux entre 1990 et 2006.

3.

**Adopter des cibles de réduction de l'intensité plutôt que des plafonds absolus sur les émissions de gaz à effet de serre, permettant ainsi à l'industrie des sables bitumineux de continuer à polluer de plus en plus.**

Les émissions totales des installations d'exploitation des sables bitumineux continueraient d'augmenter en toute impunité jusqu'en 2018, en vertu du plan proposé par le gouvernement, pourvu que l'industrie démontre une modeste réduction des émissions par baril de pétrole produit.

4.

**Ne pas faire aujourd'hui ce qu'on peut remettre jusqu'en 2018.**

Le gouvernement s'est engagé à adopter des règlements plus contraignants pour les industries, mais pas avant 2018...

5.

**Accorder aux sociétés pétrolières des centaines de millions de dollars en crédits pour respecter des cibles qu'elles ont déjà adoptées volontairement.**

Les réductions de l'intensité des émissions imposées par le gouvernement dans son projet de règlement sont si faibles que les sociétés pétrolières peuvent toucher des centaines de millions de dollars en crédits de carbone tout simplement en améliorant leur efficacité énergétique comme elles prévoyaient déjà le faire.

6.

**Sous-estimer le prix du pétrole et diminuer l'importance de l'augmentation future des émissions attribuables à l'exploitation des sables bitumineux.**

En sous-estimant les cours futurs du pétrole, le gouvernement fédéral a probablement sous-estimé l'augmentation future de la production des sables bitumineux et des émissions que cette production dégage.

7.

**Faire fi d'une énorme partie des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie pétrolière.**

Deux échappatoires enchâssés dans le cadre réglementaire exempteraient au moins le quart des émissions pétrolières et gazières du projet de règlement du gouvernement.

8.

**Permettre aux sociétés pétrolières de s'en soustraire à très bas prix au lieu de les forcer de réduire leurs propres émissions.**

Plutôt que devoir réduire leurs propres émissions, les exploitants des sables bitumineux auraient l'option d'acheter des crédits de carbone au prix de 15 \$ la tonne, un montant considérablement inférieur à ce qu'il leur en coûterait pour réduire leurs propres émissions.

9.

**Subventionner l'intensification de la production des sables bitumineux.**

Là où le bât blesse, le gouvernement fédéral accorde de généreuses subventions pour favoriser une croissance rapide de l'exploitation des sables bitumineux.

Le gouvernement n'aurait pas pu mieux faire si son objectif était de concevoir un plan climatique qui laisse la voie libre aux sociétés pétrolières. Si le plan est adopté et mis en place, il sera impossible pour le Canada de faire sa juste part dans la lutte contre les changements climatiques.

**Le Canada a besoin d'une stratégie climatique fédérale contraignante qui force les sociétés pétrolières à réduire leurs émissions immédiatement. Cette stratégie doit comprendre :**

- ✓ L'adoption de cibles nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondées sur une analyse scientifique de ce qui doit être fait pour éviter des changements climatiques dangereux;
- ✓ L'imposition d'un prix sur la pollution causée par les gaz à effet de serre d'au moins 30 \$ la tonne d'ici 2009 et d'au moins 75 \$ la tonne d'ici 2020. Cela inciterait les exploitants des sables bitumineux à réduire réellement leurs émissions;
- ✓ L'imposition d'un plafond absolu sur les émissions totales de tous les secteurs industriels;
- ✓ L'obligation que toutes les installations d'exploitation des sables bitumineux nouvelles et existantes deviennent « neutres en carbone » autrement dit, le captage et le stockage de la totalité des émissions ou leur compensation au moyen de mécanismes crédibles);
- ✓ L'abolition immédiate de toutes les subventions fédérales octroyées aux exploitants des sables bitumineux.

## LA COURSE POUR EXTRAIRE LE PÉTROLE LE PLUS SALE AU CANADA

Les sables bitumineux du Canada font l'objet d'un véritable boom. Résulte de l'exploitation d'une des sources d'énergie à plus forte intensité carbonique de la planète une montée en flèche de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

Sous les forêts de l'Alberta et de la Saskatchewan se cachent 173 milliards de barils de pétrole récupérables<sup>1</sup> – ce qui représente 97 % des réserves pétrolières totales du Canada.<sup>2</sup> Le pétrole est encapsulé dans un mélange de sable, d'eau, d'argile et de bitume – un matériau pétrolier très visqueux. Les gisements de bitume du Canada couvrent une superficie plus grande que les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick combinées.<sup>3</sup>



**Figure 1 :**  
**Gisements de sables bitumineux du Canada**

Bien que les sables bitumineux de l'Alberta soient exploitées à des fins commerciales depuis les années 1960, ce n'est que vers le milieu des années 1990 que l'extraction du pétrole des sables bitumineux est devenue une entreprise très rentable en raison de la hausse du cours du pétrole, de la mise en place d'un régime de redevances provinciales et d'un régime fiscal fédéral avantageux ainsi que de l'octroi de subventions fédérales. Entre 1994 et 2005, la production a augmenté de plus de 100 %.<sup>4</sup> Aujourd'hui, les sociétés pétrolières extraient quotidiennement 1,2 million de barils de pétrole des sables bitumineux de l'Alberta.<sup>5</sup>

Cependant, le boom ne fait peut-être que commencer. Les sables bitumineux attirent des investissements. On estime à 17 milliards de dollars et à 20 milliards de dollars les sommes investies en 2007 et en 2008 respectivement.<sup>6</sup> Selon les estimations de représentants du gouvernement et de l'industrie, la production

<sup>1</sup> Gouvernement de l'Alberta. « Alberta's oil sands ». (<http://oilsands.alberta.ca/519.cfm>)

<sup>2</sup> Institut Pembina. Novembre 2005. *Oil Sands Fever*. p. 4. (<http://www.oilsandswatch.org/pub/203>)

<sup>3</sup> Les sables bitumineux couvrent une superficie totale de 13,8 millions d'hectares. Source : Société pour la nature et les parcs du Canada et Institut Pembina. Août 2006. *Death by a Thousand Cuts: Impacts of In-Situ Oil Sands Development on Alberta's Boreal Forest*. (<http://www.cpaws-edmonton.org/CPAWS-ResourceR.html>)

<sup>4</sup> Ibidem. p. 4

<sup>5</sup> MacCharles, Tonda. Le 26 août 2008. « Canada to sell Obama, McCain on tar sands » dans *The Toronto Star*. (<http://www.thestar.com/article/486056>)

<sup>6</sup> Polczer, Shaun. Le 5 août 2008. « Oilsands investment booms despite raft of uncertainties » dans *The Vancouver Sun*.

pourrait atteindre 3 millions de barils par jour d'ici 2015 et de 5 à 6 millions de barils par jour d'ici 2030.<sup>7</sup> Environ deux tiers du territoire exploitable n'a pas encore été loué ou exploré.<sup>8</sup>

## Une catastrophe écologique et sociale

Les émissions de gaz à effet de serre ne sont qu'un des effets nocifs de l'exploitation des sables bitumineux. En voici d'autres :

- **Épuisement et pollution des sources d'eau.**

La production d'un baril de pétrole requiert entre 2 et 4,5 barils d'eau. Les sociétés qui exploitent les sables bitumineux consomment aujourd'hui près de la même quantité d'eau qu'une municipalité de deux millions de personnes. À peine de 5 à 10 % de cette eau peut être retournée dans les cours d'eau. Le reste est acheminé vers d'immenses lacs d'eaux usées toxiques dont certaines couvrent la superficie de 12 000 terrains de football. La rivière Athabasca est aujourd'hui chargée de toxines et des collectivités en aval rapportent des niveaux élevés de cancers et d'autres maladies.

- **Émissions toxiques dans l'atmosphère.**

Le traitement du pétrole des sables bitumineux libère des polluants atmosphériques toxiques tels que du dioxyde de soufre et du plomb - à des concentrations beaucoup plus élevées que ceux résultant de la production pétrolière conventionnelle.

- **Destruction de la forêt boréale**

Les activités d'exploration et d'extraction des sables bitumineux ont déjà mené au déboisement d'un territoire de la taille de l'île de Vancouver. Si tous les baux potentiels sont exploités, une région boisée plus grande que les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick combinées sera morcelée par des chemins d'accès, des puits d'exploration et des pipelines.

- **Violation des droits autochtones.**

Plusieurs collectivités de Premières nations souffrent de l'exploitation des sables bitumineux sur leurs territoires traditionnels puisque le poisson et le gibier dont elles dépendent pour survivre sont menacés.

- **Retombées socioéconomiques négatives d'une économie surchauffée**

L'inflation, le sans-abrisme et l'effritement des services publics créent de réels problèmes pour l'Albertain moyen. L'appréciation du dollar canadien - liée aux activités pétrolières et gazières - nuit à l'industrie manufacturière d'un bout à l'autre du pays.

- **Menace à la sécurité énergétique.**

Alors que les sources de pétrole conventionnel et de gaz naturel s'épuisent au Canada, les sociétés qui exploitent les sables bitumineux consomment des quantités astronomiques de gaz naturel pour extraire le pétrole brut des sables bitumineux. La majorité de ce pétrole est destinée aux États-Unis.

---

<sup>7</sup> Institut Pembina. *Oil Sands Fever*. p. 5

<sup>8</sup> Institut Pembina. Avril 2007. *Haste Makes Waste: The Need for a New Oil Sands Tenure Regime*. (<http://www.pembina.org/pub/1409>)

Ce boom économique a de graves répercussions sur le climat mondial. L'extraction du bitume et sa transformation en pétrole sont des activités très énergivores, et l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta consomme actuellement assez de gaz naturel pour chauffer un million de ménages. D'ici 2012, cette consommation doublera.<sup>9</sup> En utilisant un carburant relativement propre pour produire du pétrole brut lourd destiné aux réservoirs d'automobiles énergivores, les exploitants des sables bitumineux sont en train de faire l'équivalent de transformer de l'or en plomb.

Les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'extraction et du raffinage des sables bitumineux sont environ cinq fois plus élevées que celles émanant de la production pétrolière conventionnelle,<sup>10</sup> ce qui fait des sables bitumineux une des sources d'énergie les plus intenses en carbone au monde. Les activités en cours en Alberta produisent plus de 29 millions de tonnes de gaz à effet de serre chaque année<sup>11</sup> – soit plus que toutes les industries combinées de la Colombie-Britannique.<sup>12</sup>

On prévoit que ces émissions – déjà astronomiques – monteront en flèche au cours de la prochaine décennie si rien n'est fait. La pollution causée par les gaz à effet de serre émanant des sables bitumineux augmentera de plus de 300 % entre 2006 et 2020 si tous les projets procèdent tel que prévu. Durant cette période, plus de 40 % de l'augmentation projetée des émissions de gaz à effet de serre au Canada sera attribuable directement à l'exploitation des sables bitumineux.<sup>13</sup>

---

<sup>9</sup> Institut Pembina. *Oil Sands Fever*. p. 15.

<sup>10</sup> Par unité de production. Par « conventionnelle » s'entend le pétrole brut léger/moyen. Environnement Canada. Avril 2007. *Rapport d'inventaire national, 1990-2005 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*. Note de bas de page 8, p. 10. ([http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory\\_report/2005\\_report/tm-toc\\_fra.cfm](http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory_report/2005_report/tm-toc_fra.cfm))

<sup>11</sup> Gouvernement du Canada. Mars 2008. *Prendre le virage : Modélisation détaillée des émissions et des répercussions économiques*. p. 42. ([http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/pdf/571\\_fra.pdf](http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/pdf/571_fra.pdf))

<sup>12</sup> En 2006, les émissions des industries de la Colombie-Britannique ont totalisé 26,6 mégatonnes (Mt). Source : Gouvernement du Canada. Mars 2008. *Prendre le virage : Perspectives énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre pour le Canada*. p. 4 ([http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/pdf/prov-terr\\_fra.pdf](http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/pdf/prov-terr_fra.pdf))

<sup>13</sup> WWF Canada et Institut Pembina. Janvier 2008. *Undermining the Environment: The Oil Sands Report Card*. p. 47. (<http://pubs.pembina.org/reports/OS-Undermining-Final.pdf>)

## PRENDRE LE VIRAGE, S'EMBOURBER DANS LES SABLES BITUMINEUX

---

La capacité de stopper et d'inverser l'intensification des émissions de gaz à effet de serre des sables bitumineux est devenue un moyen de mesurer l'efficacité de toute stratégie climatique fédérale. Malheureusement, la stratégie actuelle du gouvernement – qu'il promeut pourtant comme une « stratégie énergétique de lutte contre les changements climatiques » – reporterait d'au moins dix années supplémentaires toute mesure efficace contre les émissions des sables bitumineux. En vertu des cibles et du projet de règlement du gouvernement, les exploitants des sables bitumineux auraient la voie libre pour plus que doubler leurs émissions totales d'ici 2018.<sup>14</sup>

La cible de réduction des émissions des gaz à effet de serre actuelle du gouvernement vise à stopper l'augmentation des émissions d'ici 2010-2012 et à réduire les émissions de 20 % par rapport à leurs niveaux de 2006 d'ici 2020. Le gouvernement compte atteindre la moitié de cette cible en adoptant un règlement sur les émetteurs industriels (p. ex., usines, centrales au charbon, secteur des sables bitumineux). Le cadre de réglementation industrielle initial du gouvernement, intitulé *Prendre le virage*, a été rendu public en 2007 et mis à jour en 2008.<sup>15</sup> Le projet de règlement n'entrerait pas en vigueur avant 2010 au plus tôt.<sup>16</sup>

Un examen de la stratégie proposée par le gouvernement démontre combien le plan est criblé de lacunes et contient des échappatoires qui accommodent la croissance exponentielle de la production provenant des sables bitumineux. Le gouvernement n'aurait pas pu mieux faire si son objectif était de concevoir un plan climatique qui laisse la voie libre aux sociétés pétrolières. Voici comment il propose le faire, par une approche qu'on pourrait intituler comme suit :

---

<sup>14</sup> Les prévisions indiquent que les émissions passeront de 29 mégatonnes en 2006 à quelque 76 mégatonnes en 2017 en vertu de la réglementation. Source : Gouvernement du Canada. *Prendre le virage : Modélisation détaillée des émissions et des répercussions économiques*. p. 8.

<sup>15</sup> Le texte intégral du cadre réglementaire se trouve à l'adresse suivante : [http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/541\\_fra.htm](http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/541_fra.htm).

<sup>16</sup> Le projet de règlement devait être achevé à l'automne 2008, mais il est probable que le déclenchement des élections le 7 septembre dernier ait pour conséquence de reporter son adoption.

## Comment concevoir une stratégie climatique qui laisse la voie libre aux sociétés pétrolières en neuf étapes faciles :

---

### 1.

#### **Adopter des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre parmi les moins contraignantes du monde industrialisé.**

*Le gouvernement du Canada a fait sa part pour ne pas faire obstruction à l'intensification des émissions des gaz à effet de serre attribuables à l'exploitation des sables bitumineux en adoptant des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre parmi les moins contraignantes de tous les pays industrialisés sur la planète.*

Les cibles de réduction de la pollution de gaz à effet de serre du gouvernement du Canada sont les moins contraignantes de presque tous les autres pays industrialisés. Elles ne permettront pas au Canada de faire sa juste part pour prévenir les changements climatiques dangereux.<sup>17</sup> Alors que les pays de l'Union européenne visent à réduire leurs émissions de l'ordre de 20 à 30 % par rapport à leurs niveaux de 1990 d'ici 2020, les émissions du Canada ne baisseraient que de 3 % à peine par rapport à leurs niveaux de 1990 d'ici 2020 même si nous atteignons les cibles fixées par le gouvernement fédéral.<sup>18</sup> En adoptant des cibles aussi peu contraignantes, le gouvernement a voulu minimiser le fardeau de réduction des émissions des industries, y compris celles dont les émissions montent en flèche – par exemple, l'exploitation des sables bitumineux.

Il est peu probable que même ces cibles aussi piteuses soient respectées vu la faiblesse du cadre réglementaire du gouvernement. Les analystes environnementaux et économiques qui ont étudié le plan – dont l'Institut C.D. Howe, la Deutsche Bank, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et le Tyndall Centre for Climate Research – sont unanimes : le plan ne réussira pas à atteindre ses propres cibles faibles.<sup>19</sup>

---

<sup>17</sup> Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a démontré que les pays développés doivent réduire leurs émissions de 25 % à 40 % par rapport à leurs niveaux de 1990 d'ici 2020 s'ils espèrent pouvoir limiter le réchauffement de la planète à 2 °C – le seuil auquel les effets des changements climatiques deviendraient très dangereux.

<sup>18</sup> Institut Pembina. Juillet 2008. *Climate Change at the G8 Leaders' Summit in Hokkaido, Japan*. p. 4. ([http://pubs.pembina.org/reports/G8\\_2008\\_Backgrounder2008.pdf](http://pubs.pembina.org/reports/G8_2008_Backgrounder2008.pdf))

<sup>19</sup> Voir Institut C.D. Howe. Le 12 juin 2007. *Estimating the Effect of the Canadian Government's 2006-2007 Greenhouse Gas Policies*; Deutsche Bank. Le 24 mai 2007. *A propensity for intensity: the Canadian carbon conundrum*; Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Juillet 2008. *Réponse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie à ses obligations en vertu de la Loi sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto*; Tyndall Centre for Climate Change. Mai 2007. *Climate Change Policy and Canada's Oil Sand Resources*; Institut Pembina. Mars 2008. *The March 2008 Federal Regulatory Framework for Industrial Greenhouse Gas Emissions*.

## 2.

### **Ne pas comptabiliser l'augmentation récente des émissions de gaz à effet de serre attribuable à l'exploitation des sables bitumineux.**

*En vertu du Protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre sous les niveaux de 1990; toutefois, le nouveau plan gouvernemental utilise 2006 comme année de référence, ce qui signifie que les sociétés pétrolières bénéficient d'une passe gratuite pour l'augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre attribuable à l'exploitation des sables bitumineux entre 1990 et 2006.*

Le gouvernement a opté pour l'année 2006 comme année de référence pour mesurer les émissions, contrairement à la communauté internationale qui utilise l'année 1990. Cela occulte la faiblesse des cibles gouvernementales en compliquant toute comparaison avec celles adoptées par d'autres pays. De plus, ce choix avantagera le secteur pétrolier et gazier au détriment d'autres secteurs. Étant donné que chaque société et chaque installation seraient contraintes de réduire ses émissions par rapport à leurs niveaux de 2006, toute intensification des émissions de 1990 à 2006 serait dans les faits éliminée du bilan.<sup>20</sup>

Ainsi, les secteurs qui ont agi pour réduire leurs émissions avant 2006 seraient désavantagés par rapport au secteur des sables bitumineux, dont les émissions ont monté en flèche pour passer de 13 mégatonnes à plus de 29 mégatonnes depuis 1990.<sup>21</sup>

## 3.

### **Adopter des cibles de réduction de l'intensité plutôt que des plafonds absolus sur les émissions de gaz à effet de serre, permettant ainsi à l'industrie des sables bitumineux de continuer à polluer de plus en plus.**

*Les émissions totales des installations d'exploitation des sables bitumineux continueraient d'augmenter en toute impunité jusqu'en 2018, en vertu du plan proposé par le gouvernement, pourvu que l'industrie démontre une modeste réduction des émissions par baril de pétrole produit.*

La seule exigence imposée aux sociétés qui exploitent les sables bitumineux serait de réduire « l'intensité de leurs émissions », soit la quantité de gaz à effet de serre émise par unité de production (baril de pétrole). Pour faire un parallèle, c'est l'équivalent de brancher un nouveau réfrigérateur plus éconergétique chaque semaine tout en laissant le vieux réfrigérateur qu'il remplace branché. L'efficacité moyenne augmente, mais la consommation d'énergie totale et la pollution augmentent rapidement.

---

<sup>20</sup> Bien que le plan n'inclue aucun mécanisme d'octroi de « crédits pour mesures d'action précoce » aux installations industrielles et aux entreprises ayant réduit leurs émissions entre 1990 et 2006, le plafond est fixé à 5 mégatonnes, ce qui ne suffit pas à compenser l'avantage relatif dont les industries dont les émissions augmentent bénéficient en utilisant 2006 comme année de référence.

<sup>21</sup> Gouvernement du Canada. Mars 2008. *Prendre le virage : Modélisation détaillée des émissions et des répercussions économiques*. p. 19. ([http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/571/tm\\_toc\\_fra.htm](http://www.ec.gc.ca/doc/virage-corner/2008-03/571/tm_toc_fra.htm))

La montée en flèche de la production totale de pétrole extrait des sables bitumineux annulera rapidement les réductions d'intensité des émissions. Les calculs du gouvernement lui-même démontrent que cette approche perverse se traduirait par une augmentation de plus de 100 % des émissions associées à l'exploitation des sables bitumineux au cours des dix prochaines années.<sup>22</sup>

Aucun autre territoire dans le monde à l'exception de l'Alberta, où se trouvent les sables bitumineux, n'utilise un tel système. Le gouvernement de l'Alberta a adopté les règlements climatiques les moins contraignants du monde industrialisé; c'est loin d'être un modèle dont notre gouvernement fédéral devrait s'inspirer.

#### 4.

#### **Ne pas faire aujourd'hui ce qu'on peut remettre jusqu'en 2018.**

*Le gouvernement s'est engagé à adopter des règlements plus contraignants pour les industries, mais pas avant 2018...*

Le gouvernement a déclaré que les installations de sables bitumineux seraient soumises à des exigences plus contraignantes en vertu du règlement à compter de 2018, mais il n'est pas clair si ces exigences auraient pour effet d'imposer un plafond sur les émissions totales de l'industrie. Même si les mesures produisaient une réduction des émissions totales, cette stratégie consistant à reporter toute exigence contraignante à 2018 pose problème compte tenu que le règlement a pour but de réduire les émissions totales du Canada d'ici 2020.

#### 5.

#### **Accorder aux sociétés pétrolières des centaines de millions de dollars en crédits pour respecter des cibles qu'elles ont déjà adoptées volontairement.**

*Les réductions de l'intensité des émissions attendus du projet de règlement du gouvernement sont si faibles que les sociétés pétrolières peuvent toucher des centaines de millions de dollars en crédits de carbone tout simplement en améliorant leur efficacité énergétique comme elles prévoyaient déjà le faire.*

En vertu de la réglementation, l'intensité des émissions des installations construites avant 2004 devrait être réduite de 18 % d'ici 2010. Pour les installations plus récentes s'ajoute une réduction supplémentaire de 2 % par année. Certaines sociétés qui exploitent les sables bitumineux ont déjà pris des mesures pour produire une telle réduction de l'intensité de leurs émissions volontairement. En conséquence, les sociétés risquent de tirer un profit financier de la réglementation puisqu'elles toucheraient des crédits qu'elles pourraient ensuite vendre à d'autres entreprises pour des réductions d'intensité qu'elles auraient atteintes de toute façon. Il est estimé que les sociétés qui exploitent les sables

---

<sup>22</sup> Les prévisions indiquent que les émissions passeront de 29 mégatonnes en 2006 à quelque 76 mégatonnes en 2017 en vertu de la réglementation. Source : Gouvernement du Canada. *Prendre le virage : Modélisation détaillée des émissions et des répercussions économiques*. p. 8.

bitumineux pourraient recevoir jusqu'à 700 millions de dollars en crédits en vertu du programme, et ce, en ne faisant rien d'extraordinaire pour être plus efficaces sur le plan énergétique.<sup>23</sup>

6.

### **Sous-estimer le prix du pétrole et diminuer l'importance de l'augmentation future des émissions attribuables à l'exploitation des sables bitumineux.**

*En sous-estimant les cours futurs du pétrole, le gouvernement fédéral a probablement sous-estimé l'augmentation future de la production des sables bitumineux et des émissions que cette production dégage.*

Le gouvernement prétend que sa réglementation de l'industrie aura pour résultat de réduire les émissions de gaz à effet de serre des sables bitumineux de 30 mégatonnes d'ici 2017 par rapport à ce qu'elles auraient été en l'absence de la réglementation.<sup>24</sup> Toutefois, dans ses calculs, le gouvernement prend pour hypothèse que le prix moyen du baril de pétrole demeurera de 50 \$ jusqu'en 2020. Ce prix est beaucoup plus bas que ce que nombre d'analystes prédisent, et si le baril se maintient à un prix de 100 \$ ou plus, la production et les émissions des sables bitumineux pourraient dépasser de loin les prévisions gouvernementales. Ce facteur à lui seul pourrait empêcher le gouvernement du Canada d'atteindre ses propres cibles – si faibles soient-elles.

7.

### **Faire fi d'une énorme partie des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie pétrolière.**

*Deux échappatoires enchâssés dans le cadre réglementaire exempteraient au moins le quart des émissions pétrolières et gazières du projet de règlement du gouvernement.*

D'abord, les installations « nouvelles » – c'est-à-dire celles dont la première année d'exploitation était 2004 ou une année ultérieure – bénéficieraient d'une période de grâce de trois ans. Elles ne seraient donc pas tenues de réduire l'intensité de leurs émissions avant 2013 au plus tôt. Étant donné que le secteur de l'exploitation des sables bitumineux connaît une croissance fulgurante depuis seulement quelques années, les émissions de nombreuses installations dans ce secteur ne seraient aucunement réglementées à court terme.

Ensuite, les « émissions fugitives » – ou fuites accidentelles – de gaz à effet de serre ne seraient pas comptabilisées dans les émissions totales d'une installation. Par coïncidence, de telles fuites tiennent compte de près du quart des émissions des secteurs pétrolier et

---

<sup>23</sup> WWF Canada. Le 6 juin 2007. « Oil sands pushing Canada further from Kyoto, WWF and UK think-tank warn ». ([www.wwf.ca/NewsAndFacts/NewsRoom/default.asp?section=archive&page=display&ID=1545&lang=EN](http://www.wwf.ca/NewsAndFacts/NewsRoom/default.asp?section=archive&page=display&ID=1545&lang=EN))

<sup>24</sup> Gouvernement du Canada. *Prendre le virage : Modélisation détaillée des émissions et des répercussions économiques*. p. 8.

gazier.<sup>25</sup> Le gouvernement soutient qu'un règlement distinct couvrira ces émissions, mais on ne sait toujours pas combien il sera contraignant.

## 8.

### **Permettre aux sociétés pétrolières de s'en soustraire à très bas prix au lieu de les forcer de réduire leurs propres émissions.**

*Plutôt que devoir réduire leurs propres émissions, les exploitants des sables bitumineux auraient l'option d'acheter des crédits de carbone au prix de 15 \$ la tonne, un montant considérablement inférieur à ce qu'il leur en coûterait pour réduire leurs propres émissions.*

Les installations de sables bitumineux ne seraient même pas contraintes de satisfaire toutes les exigences en réduisant l'intensité de leurs propres émissions. À l'instar d'autres industries couvertes par la réglementation, elles pourraient satisfaire ces exigences en adoptant divers « mécanismes de conformité », dont les suivants :

- Acheter des crédits de réduction d'entreprises ayant réduit l'intensité de leurs émissions réelles sous le seuil obligatoire;
- Contribuer à un « fonds d'investissement technologique » administré par le gouvernement (lequel servirait à avancer la recherche, le développement et le déploiement de technologies de réduction des émissions);
- Allouer des fonds (« projets d'investissement certifiés au préalable ») aux mesures de réduction des émissions que les entreprises ont l'intention de mettre en œuvre ultérieurement.

Ces options permettraient aux entreprises de se soustraire de leur obligation de réduire l'intensité de leurs émissions réelles au cours de la prochaine décennie. En contribuant au fonds d'investissement technologique ou en participant à des projets d'investissement certifiés au préalable, elles recevraient des crédits de réduction à l'avance pour des réductions devant éventuellement découler de ces investissements. Il n'y a aucun moyen de savoir si ou quand les investissements produiraient les réductions attendues.

Les entreprises dans certains secteurs pourraient donc s'acquitter intégralement de leurs obligations en menant des projets d'investissement certifiés au préalable jusqu'en 2018. Pire encore, le prix d'achat de crédits par le biais de ces mécanismes est si bas – de 15 \$ la tonne en 2010 à tout juste moins de 25 \$ la tonne d'ici 2018 au moment de l'élimination progressive du fonds d'investissement technologique – que les exploitants des sables bitumineux n'ont pratiquement aucun incitatif à réduire leurs émissions réelles.

---

<sup>25</sup> Institut Pembina. *Analysis of the Government of Canada's April 2007 Greenhouse Gas Policy Announcement*. p. 2. ([www.pembina.org/pub/1464](http://www.pembina.org/pub/1464))

Par exemple, le captage et le stockage du carbone (où les émissions sont captées puis pompées dans des réservoirs souterrains) devrait coûter 30 \$ la tonne au bas mot et probablement plus près de 50 \$ la tonne.<sup>26</sup> Donc, jusqu'en 2018, les sociétés qui exploitent les sables bitumineux auraient le choix de payer plus de 30 \$ la tonne pour capter et stocker leurs émissions réelles ou d'acheter des crédits sur papier au prix de 15 \$ la tonne.

## 9.

### **Subventionner l'intensification de la production des sables bitumineux.**

*Là où le bât blesse, le gouvernement fédéral accorde de généreuses subventions pour favoriser une croissance rapide de l'exploitation des sables bitumineux.*

Depuis le milieu des années 1990, les sociétés qui exploitent les sables bitumineux bénéficient d'une exemption d'impôts de 100 % des coûts d'immobilisation de nouveaux projets. C'est une exemption quatre fois plus élevée que celle de 25 % accordée aux projets pétroliers et gaziers conventionnels. Cet écart s'est traduit par des pertes de recettes fiscales pour l'État canadien de l'ordre de 1,65 milliard de dollars entre 1997 et 2005.<sup>27</sup> Ce programme avait été créé pour venir en aide à une industrie aux prises avec des obstacles considérables au développement. Aujourd'hui, malgré que le cours du pétrole atteint des sommets historiques et que les sociétés qui exploitent les sables bitumineux encaissent des profits astronomiques, la subvention continue d'être accordée à plus de 90 % des sociétés qui exploitent les sables bitumineux. Elle sera éliminée progressivement mais ne disparaîtra pas avant 2015.<sup>28</sup>

## **CE QU'IL NOUS FAUT : UN PLAN CLIMATIQUE POUR LES SABLES BITUMINEUX**

---

Les incidences environnementales dévastatrices de la production de pétrole provenant des sables bitumineux de l'Alberta ont inspiré certains gens à qualifier cette production de « projet le plus destructeur sur la planète ». Sur la scène internationale, les sables bitumineux font la notoriété du Canada parmi les grands pays producteurs de pétrole sale. Aux États-Unis, les législateurs fédéraux, d'État et municipaux évaluent la faisabilité d'adopter des lois pour limiter la consommation de pétrole provenant de sources à teneur élevée en carbone telles que les sables bitumineux de l'Alberta. Pensons notamment à la norme californienne sur les carburants à faible teneur en carbone et à la loi fédérale américaine sur l'autonomie et la sécurité énergétiques. Le monde est en train de découvrir le sale secret du Canada.

---

<sup>26</sup> Toxics Watch Society of Alberta et Institut Pembina. Novembre 2007. *Recommendations to the Government of Alberta on the Implementation of the Climate Change and Emissions Management Fund*. p. 4. (<http://www.pembina.org/pub/1565>)

<sup>27</sup> Institut Pembina. Novembre 2006. *Thinking Like an Owner: Fact Sheet*. ([www.pembina.org/pub/1338](http://www.pembina.org/pub/1338))

<sup>28</sup> KAIROS. Avril 2008. *Federal Subsidies to Fossil Fuel Producers*. p. 1.

Sur la scène intérieure, il existe un large consensus parmi les groupes environnementaux, dont plusieurs membres de Réseau action climat Canada, qu'aucun nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux ne doit être approuvé en amont de la mise en place d'un règlement pour inverser les impacts dévastateurs de ce secteur sur les rivières, les forêts, la faune, la santé humaine et les niveaux de gaz à effet de serre. Certains groupes tels Greenpeace prétendent qu'il ne suffit pas d'imposer un moratoire sur l'approbation de nouveaux projets, mais que certains projets d'exploitation des sables bitumineux existants doivent être arrêtés en raison de leurs coûts inacceptables pour l'environnement.

Si le Canada désire faire sa juste part dans la lutte contre les changements climatiques, le pays devra se doter d'une stratégie climatique efficace pour contraindre les sociétés pétrolières à réduire leurs émissions sans tarder. L'imposition immédiate d'une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre serait une mesure importante pour réduire les émissions à court terme, puisque la taxation représente un mécanisme simple et rapide à mettre en œuvre. Et on sait que le temps presse. En parallèle, le gouvernement doit commencer à élaborer un système de plafonnement et d'échange rigoureux pouvant être mis en œuvre à l'intérieur de 12 à 18 mois en ajout de cette taxe sur le carbone. Afin de réagir efficacement contre les émissions provenant des sables bitumineux, la stratégie climatique fédérale doit inclure les mesures suivantes :

- ✓ L'adoption de cibles nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondées sur une analyse scientifique de ce qui doit être fait pour éviter des changements climatiques dangereux : une réduction de 25 % à 40 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020 et une réduction de 80 % à 95 % d'ici 2050;
- ✓ L'imposition d'un prix sur la pollution causée par les gaz à effet de serre d'au moins 30 \$ la tonne d'ici 2009 et d'au moins 75 \$ la tonne d'ici 2020. Cela inciterait les exploitants des sables bitumineux à réduire réellement leurs émissions;
- ✓ L'imposition d'un plafond absolu sur les émissions totales de tous les secteurs industriels;
- ✓ L'obligation que toutes les installations d'exploitation des sables bitumineux nouvelles et existantes deviennent « neutres en carbone » (autrement dit, le captage et le stockage de la totalité des émissions ou leur compensation au moyen de mécanismes crédibles) d'ici 2020. Une telle obligation ne coûterait que quelques dollars par baril de pétrole aux sociétés pétrolières.<sup>29</sup>
- ✓ L'abolition immédiate de tous les montants déductibles aux fins de l'impôt et autres subventions dont bénéficient les producteurs de pétrole provenant des sables bitumineux. Devant la menace mondiale que représentent les changements climatiques pour la planète entière ainsi que les générations présentes et futures, il serait déplorable de continuer de subventionner les industries à forte intensité de carbone.

---

<sup>29</sup> Institut Pembina. Octobre 2006. *Carbon Neutral Oil Sands by 2020* (fiche de renseignements). (<http://www.pembina.org/pub/1318>)

## CONCLUSION

---

Le plan proposé par le gouvernement fédéral pour réduire les émissions de gaz à effet de serre est tout à fait inadéquat puisqu'il ne prend aucune mesure sévère contre la montée en flèche des émissions provenant des sables bitumineux, une des industries à plus forte intensité en carbone qui connaît un des rythmes de croissance les plus rapides au Canada. En vertu de ce plan, les émissions de gaz à effet de serre provenant des sables bitumineux doubleraient et plus encore au cours de la prochaine décennie et il serait pratiquement impossible pour le Canada de faire sa juste part dans la lutte contre le réchauffement de la planète.

La population canadienne n'a pas à se contenter d'une approche aussi irresponsable au défi des changements climatiques. Nous méritons un gouvernement qui agit de façon responsable, qui adopte des cibles fondées sur des données scientifiques, qui impose immédiatement un prix sur les émissions de carbone et un plafond absolu sur les émissions industrielles et qui oblige tous les exploitants des sables bitumineux à devenir neutres en carbone d'ici 2020.

## Annexe I : Lectures suggérées

---

Institut Polaris. *A Dirty Little Secret: Canada's Global Warming Engine*. Voir <http://www.tarsandswatch.org/node?page=1>

Institut Pembina. Octobre 2006. *Carbon Neutral by 2020: A Leadership Opportunity in Canada's Oil Sands*. Voir <http://www.oilsandswatch.org/pub/1316>

Institut Pembina. Novembre 2005. *The Climate Implications of Canada's Oil Sands Development*. Voir <http://www.oilsandswatch.org/pub/586>

*Death by a Thousand Cuts: Impacts of In-Situ Oil Sands Development on Alberta's Boreal Forest*. The Canadian Parks and Wilderness Society and the Pembina Institute. Aug. 2006. <http://www.cpaws-edmonton.org/CPAWS-ResourceR.html>

Centre canadien de politiques alternatives. Mars 2006. *Fuelling Fortress America: A Report on the Athabasca Tar Sands and U.S. Demands for Canada's Energy*. Voir [http://www.tarsandswatch.org/files/Fuelling\\_Fortress\\_America-5\\_0.pdf](http://www.tarsandswatch.org/files/Fuelling_Fortress_America-5_0.pdf)

*Managing Oil Sands Development for the Long Term: A Declaration by Canada's Environmental Community*. Décembre 2005. Voir [http://www.wwf.ca/AboutWWF/WhatWeDo/ConservationPrograms/RESOURCES/PDF/OilSands\\_declar\\_FullENGOSDec12005.pdf](http://www.wwf.ca/AboutWWF/WhatWeDo/ConservationPrograms/RESOURCES/PDF/OilSands_declar_FullENGOSDec12005.pdf)

Institut Pembina. Mars 2008. *The March 2008 Federal Regulatory Framework for Industrial Greenhouse Gas Emissions*. Voir <http://climate.pembina.org/pub/1614>

Institut Polaris. *Moratorium Now! 6 Good Reasons Why There Should Be a Moratorium Now on the Expansion of the Alberta Tar Sands*. Voir <http://www.tarsandswatch.org/node?page=1>

WWF UK and The Co-operative Financial Services. Août 2008. *Unconventional Oil: Scraping the Bottom of the Barrel?* Voir [http://www.wwf.org.uk/filelibrary/pdf/scraping\\_barrell.pdf](http://www.wwf.org.uk/filelibrary/pdf/scraping_barrell.pdf)

WWF Canada et Institut Pembina. Janvier 2008. *Undermining the Environment: The Oil Sands Report Card*. Voir <http://www.wwf.ca/oilsandsreport>

Réseau action climat Canada - Climate Action Network Canada  
[www.reseauactionclimat.ca](http://www.reseauactionclimat.ca)  
[www.climateactionnetwork.ca](http://www.climateactionnetwork.ca)

10/2008